

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 14 FEVRIER 2018
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

18-03

OBJET : Rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2018 - Budget principal

Membres en exercice	90
Présents titulaires	63
Représentés	21
Absents	6

Votants	84
Abstention	28
Suffrages exprimés	84
Pour	54
Contre	2

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Catherine CHETARD, Nicolas CLODONG, François COCQ, Thierry COUSIN, Alain DEGRASSAT, Sylvain DROUVILLE, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Nadia LECUYER, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNÉ, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP Martin, Pascale MARTINEAU, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Mary-France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Vincent PINEL, Régis PIO, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Dominique ADENOT représenté par Christian FAUTRE, Jacques Alain BENISTI représenté par Michel OUDINET, Jean-Luc CAEDDU représenté par Mary-France PARRAIN, Adrien CAILLEREZ représenté par Jacqueline VISCARDI, Chantal CANALES représentée par Jacques JP MARTIN, Gilles CARREZ représenté par Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT représentée par Nicole CERCLEY, Stéphane CHAULIEU représenté par Annie TRICOCHÉ, Florence CROCHETON représentée par Marie-Hélène MAGNE, Isabelle DALLEAU représentée par Vincent PINEL, Pierre-Michel DELECROIX représenté par Nadine LECUYER, Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER, Carole DRAI représentée par Pierre GUILLARD, Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE, Jean-Philippe GAUTRAIS représenté par Yoann RISPAL, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Gérard LAMBERT représenté par Jean-Jacques GUIGNARD, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Caroline ADOMO, Marc MEDINA représenté par Jean-Jacques PASTERNAK, Catherine PRIMEVERT représentée par Thierry BARNOYER, Pascale TRIMBACH représentée par Chrystine RYNINE

Absents :

Patrick BEAUDOUIN, Christian CAMBON, Christel ROYER, Virginie TOLLARD, Sylvie TRICOT-DEVERT, Jean-François VOGUET

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20180219-D18-03-DE Date de télétransmission : 19/02/2018 Date de réception préfecture : 19/02/2018

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

OBJET : Rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2018 - Budget principal

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 107,

VU le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1, modifié par la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015,

VU le rapport d'orientations budgétaires annexé,

CONSIDERANT que chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un rapport sur les orientations budgétaires de la collectivité est proposé aux membres du Conseil de territoire,

CONSIDERANT que ce rapport d'orientations budgétaires (ROB) doit désormais faire l'objet d'un débat et d'une délibération spécifique,

DELIBERE,

APPROUVE le rapport d'orientations budgétaires (ROB) 2018 ci-annexé.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

Jacques JP MARTIN



Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20180219-D18-03-DE
Date de télétransmission : 19/02/2018
Date de réception préfecture : 19/02/2018